



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06
Tél. 04 91 17 97 67

cgt.dr13@dgfip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/13/

13/11/2017

CAPL de liste d'aptitude de B en A : le compte-rendu

102 agents de catégorie B ont présenté leur candidature sur la liste d'aptitude de B en A.
Pour l'accès au corps d'inspecteur en 2017, 3 emplois sont ouverts pour la Drfip 13.

**Il y a donc 102 candidats pour 3 emplois ouverts,
soit un taux de promotion peu de chagrin de moins de 3% !!!**

Conséquence des coupes budgétaires, les emplois ouverts en liste d'aptitude de B en A au niveau national s'effondrent !

Depuis 2012, date à laquelle les plans de promotions ont été remis en cause par le gouvernement, le nombre de promus au plan national a chuté de 286 à 162, en 2017.

Cela représente une baisse de plus de 40 % des opportunités d'évolution de grade par la liste d'aptitude !

40 %, c'est aussi le niveau la baisse des potentialités au niveau local (5 promotions en 2016, 3 en 2017).

C'est un fait : la liste d'aptitude génère plus de frustration que de satisfaction.

Les taux de promotion le prouvent !

Pour rappel, la CGT Finances publiques revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégiée car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire de la liste d'aptitude qui privilégie le mérite en toute opacité, crée la division entre les agents par leur mise en concurrence et met les agents à la merci de la hiérarchie.

C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la liste d'aptitude pour changer de catégorie ainsi qu'une refonte de l'examen, pour l'accès au corps des géomètres cadastrés.

Dossiers classés « excellent »

A l'ouverture de la CAPL, 5 agents étaient déjà classés excellents, (reprise des 5 agents précédemment classés Excellent mais non retenus en CAP nationale l'an dernier), dont 3 sont défendus par la CGT. Parmi les 7 dossiers classés en "Excellent" à l'issue de cette CAPL, 4 étaient suivis par les élu-es CGT. Les 3 premiers dossiers proposés par la direction pour une promotion sont tous les 3 défendus par la CGT.

Dossiers classés en « Très bon »

A l'ouverture de la CAPL, 13 dossiers étaient classés « Très bon » (reprise des 13 agents précédemment classés Très Bon l'an dernier), dont 9 sont défendus par la CGT.

A l'issue des travaux par le Président de la CAPL, 2 dossiers Très Bon évoluent en Excellent (dont 1 défendu par la CGT).

Par ailleurs, 4 dossiers classés jusque-là en A Revoir intègrent la liste des Très bon (dont 3 défendus par la CGT).

Ainsi, à l'issue de la CAPL, la liste des Très Bon s'établit à 15 dossiers (dont 11 sont défendus par la CGT).

Bilan - A l'issue de la CAPL :

- 4 dossiers d'agents intègrent donc le classement en « Très bon »,
- 2 dossiers remontent en « Excellent »,
- les 3 premiers dossiers proposés en « Excellent » par la direction pour une promotion sont tous les 3 défendus par la CGT.

Un compte rendu individuel est effectué aux agents qui nous ont confié leur dossier.

Nous rappelons encore la disponibilité du syndicat pour donner avis et conseil au collègue qui candidate.

Contactez-nous et faisons le point ensemble !

***Elu-es : Christine Bamouni, Ghislaine Ferrer, Sébastien Mistral, Cathy Marchioni
Experts: Christel Caudron, Maryline Seba-Villegas, Alain Duclos et David Sautter***